



*Fédération Départementale
des Chasseurs de la Corrèze*

*Siège social :
Quartier Montana
19150 LAGUENNE*

*Domiciliations bancaires
CRAAF Tulle 27019780000*

*Tél : 05.55.29.95.75
Fax : 05.55.29.95.70
E-mail : chasseurs.19@wanadoo.fr
Site Internet: www.chasse-corrèze.fr*

Communiqué aux chasseurs corréziens

Mesdames, Messieurs, les chasseurs corréziens,

Je souhaite vous apporter plusieurs informations sur des sujets d'actualité de votre fédération.

Tout d'abord, depuis le déconfinement, votre fédération, accueille à nouveau le public selon les mêmes horaires qu'avant le confinement, en respectant les dispositions sanitaires rencontrées dans la plupart des établissements, à savoir un nombre réduit de personnes simultanément présentes dans le hall et le port du masque obligatoire. Le cinétir de la Maison de la Chasse et de la Nature est également ouvert.

- **Les formations**

Presque toutes les formations prévues par la fédération ont été repoussées à l'année prochaine, à l'exception de la formation du permis de chasser. Le conseil d'administration a également souhaité programmer quelques formations « Sécurité pour les responsables de battue » pour que chaque équipe de chasse ait au moins une personne formée capable d'organiser une battue. Cette formation a subi quelques aménagements. En effet, si le coût est inchangé (20€ par participant), elle se déroule maintenant sur une 1/2 journée et elle inclut le passage de chaque participant au cinétir pour effectuer du tir fictif, dans des conditions respectant la sécurité nécessaire lors des battues.

Pour rappel, chaque chasseur peut s'inscrire aux formations proposées en allant sur l'Espace Chasseur du site internet de la fédération (<https://www.chasse-corrèze.fr/>).

- **La chasse et les mesures sanitaires**

Pas un jour ne passe sans que les élus ou les personnels de la fédération ne soient sollicités pour savoir si la chasse pourra se dérouler normalement pour l'ouverture du 13 Septembre. Et il est tout-à-fait normal de se poser cette question. Il est par contre impossible d'affirmer avec certitude que la chasse ouvrira dans des conditions identiques aux saisons précédentes. En effet, les mesures sanitaires que chacun doit respecter évoluent régulièrement, en fonction de la propagation du virus. Qu'en sera t'il début Septembre ? Personne ne le sait. Par contre, sachez que la Fédération Nationale des Chasseurs a prévu d'envoyer juste avant l'ouverture générale de la chasse, à toutes les fédérations départementales, des consignes sur les mesures sanitaires à respecter. Nous vous en ferons part dès que nous en serons informés.

Mais sachez que plusieurs centaines de chasseurs corréziens pratiquent déjà notre passion depuis le 1^{er} juin !! En effet, plus de 80 autorisations pour chasser le sanglier et presque 150 autorisations pour le chevreuil et le renard ont été délivrées par la DDT. Sans oublier les chasseurs

qui s'occupent de la régulation du ragondin pour se retrouver enfin en pleine nature, après les 2 mois de confinement !!!

Je pense très sincèrement que notre activité cynégétique sera moins impactée que d'autres : nous évoluons en pleine nature et le risque semble moindre que les activités qui se déroulent dans des espaces clos. Aussi, soyons optimistes !

- **Permis de chasser**

Apparemment, de nombreux chasseurs attendent de savoir quelles seront les contraintes sanitaires pour faire valider leur permis de chasser. Ce qui est logique. Et de nombreuses fédérations départementales de chasseurs rencontrent ce phénomène.

Ainsi nous nous attendons à avoir un nombre très important de demandes de validations annuelles juste avant l'ouverture générale de la chasse, ce qui risque de « saturer » notre service Guichet Unique qui traite vos validations du permis. Aussi, pour que vous soyez certain(e) de disposer de votre validation pour le jour de l'ouverture, je vous engage très fortement à effectuer votre validation par internet, en privilégiant la E-validation qui vous permet de recevoir instantanément votre validation par mail et de l'imprimer chez vous.

- **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique**

La fédération travaille depuis l'automne dernier sur le renouvellement de notre Schéma qui prend fin le 31 juillet 2020. Avec l'impossibilité de se réunir pendant plusieurs mois, la phase indispensable de concertation n'a pas pu avoir lieu normalement. Aussi j'ai demandé à Monsieur le Préfet la possibilité de prolonger notre Schéma de 6 mois, jusqu'au 31 janvier 2021, comme le Code de l'Environnement le prévoit. Le Préfet a accepté. La fédération a repris les consultations et un questionnaire a été envoyé à tous les responsables de structures de chasse pour avoir leur avis sur certains sujets. Et les réunions de négociations vont recommencer dès la rentrée de Septembre.

- **Attaques contre la chasse**

La Chasse et les Chasseurs sont attaqués de toute part par des associations anti-chasse et des personnalités proches du mouvement animaliste et végétarien. Récemment, ces associations, aidées par 3 grands patrons français (Xavier Niel, patron de Free, Jacques-Antoine Granjon, patron de Veepee et Marc Simoncini, patron de Meetic) ont lancé le principe d'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour faire interdire la vénerie, le déterrage et les chasses traditionnelles. La Corrèze est relativement peu concernée par ces attaques, sauf pour le déterrage et la vénerie sous terre. Mais ne nous y trompons pas, ce n'est que le début. S'ils obtiennent gain de cause, ils s'en prendront ensuite à la chasse du renard, au classement des espèces « Nuisibles », à la chasse des migrateurs puis à toutes les autres chasses ! Il est indispensable que tous les chasseurs soient solidaires. Aussi, nous serons très attentifs à ce sujet et nous ne manquerons pas de vous solliciter dans les prochaines semaines si nécessaire.

- **Communication**

Comme vous avez pu le constater, le besoin de communiquer de la fédération vers les chasseurs ou les responsables de structure est de plus en plus important, surtout après une période où tous les contacts que nous aurions pu avoir pour échanger n'ont pas été possibles. C'est pour cela que dès la rentrée de Septembre la fédération ouvrira un compte sur le réseau Twitter afin que celles

et ceux parmi vous qui le souhaitent puissent suivre notre actualité en temps réel. Ce compte sera complémentaire du site internet et de la page Facebook de la fédération.

Dans le même temps, une application pour les smartphones, mise en place par les 12 fédérations départementales et la fédération régionale, sera disponible gratuitement pour tous les chasseurs de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle vous permettra d'avoir accès à des informations pratiques sur la chasse corrézienne et régionale et elle disposera également de diverses fonctionnalités qui pourront vous intéresser. Elle sera là-aussi présentée et lancée début Septembre 2020.

Enfin, la revue « Chasseur en Nouvelle-Aquitaine » à laquelle vous pouvez vous abonner lors de votre validation du permis de chasser se poursuivra avec toujours 4 numéros par an pour un coût de 6€ par an.

- **Etat du gibier**

Je terminerai ce courrier par une note positive. En effet, la prochaine saison cynégétique se présente sous les meilleurs auspices.

Même si les suivis printaniers qu'effectue habituellement la fédération n'ont pas pu avoir lieu, les différentes espèces chassables se portent bien sur le département.

Si les attributions de chevreuils ont très légèrement diminué, les attributions de cerfs atteignent un record.

Les chasseurs de sangliers devraient encore passer de belles journées à traquer la bête noire. A ce sujet, si la situation des dégâts est restée globalement calme jusqu'à ces derniers jours, il semblerait que les dégâts sur céréales apparaissent dans plusieurs endroits, en attendant la période « délicate » des maïs. Il faut donc rester vigilant et intervenir par la prévention mais aussi par la chasse dès que c'est nécessaire sans attendre une dégradation de la situation.

Les conditions météorologiques que nous avons rencontrées jusqu'à maintenant sont favorables aux espèces de petit gibier et ont dû favoriser leur reproduction. Les informations qui nous parviennent indiquent que les observations de lièvres ont rarement été aussi nombreuses.

Les palombes sont omniprésentes sur tout le département et devraient constituer un des gibiers de base des premières semaines de l'ouverture de la chasse. A noter également de belles couvées de faisans et de colverts.

Voilà en quelques lignes, Mesdames, Messieurs, les différents éléments que je tenais à partager avec vous.

Cordialement en Saint-Hubert

Le Président.



J.F. SAUVAGE